



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six

Le : 1^{er} Avril

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK MAZZER

date de la convocation du Conseil Municipal : 25/03/2026

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – MAGALIE NAY BEN AMOR – JEAN-MARC MASINI– NELLY BERNIER – ROMUALD DELCOURT – JULIE CHIARADIA – GUILLAUME BOULBIN – ISABELLE ANDREAZZA– MEHDI GASMI – SANDRA TREVISIOL– SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – EMILIE RIVIERE – CYRIL CABIAC – SABINE BARRE– JACQUES TRIGNAC – CARLOS SANTOS – MARINA LIM – GUILLAUME DEMIAUTTE – PASCAL DE SERMET – FABIENNE VASSALO – CLAUDE DULIN – MAGALIE CAMINADE

ABSENTS :

PROCURATION :

OBJET

Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur Romuald DELCOURT a été élu secrétaire,

Les articles L.123-6 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles disposent que le nombre des membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale est fixé par le Conseil municipal.

Ce nombre ne peut être supérieur à 16 et doit être pair, puisque la moitié des membres est élue par le Conseil municipal en son sein et l'autre moitié est nommée par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le maire est président de droit du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale et ne compte pas dans ce nombre

AR Prefecture

047-214700692-20260401-2026040107-DE
Reçu le 10/04/2026

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

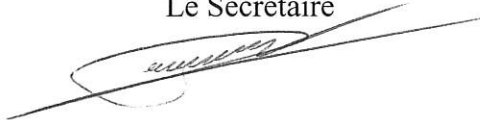
Par 21 voix pour et 2 abstentions,

Décide de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, soit 4 membres élus par le Conseil municipal et 4 membres nommés par le maire.

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 1^{er} avril 2026

Le Secrétaire



Romuald DELCOURT

Le Maire



Patrick MAZZER